



STOP OGM INFOS

PASSER LE RELAIS

PAR GÉRALDINE SAVARY | PRÉSIDENTE DE STOP OGM

Qui aurait cru que les graines d'opposition aux OGM donnent de si grandes récoltes ? Pendant quatre ans, j'ai eu l'immense privilège d'en suivre la floraison. Participant à la campagne couronnée de succès en faveur de l'initiative pour le moratoire sur les organismes génétiquement modifiés, j'ai ensuite succédé à Fernand Cuche à la présidence de Stop OGM.

Avec Sylvain Fattebert, secrétaire général de l'association, nous nous sommes attachés à consolider la présence de Stop OGM en Suisse romande et à garder vive la flamme allumée pendant l'initiative. Toutes les organisations actives lors de la campagne ont adhéré à l'idée de cette confédération des positions. Nous avons ainsi fait de Stop OGM un forum de réflexion et de récoltes d'information ainsi qu'un espace d'actions en faveur de toutes celles et tous ceux qui croient à une agriculture sans OGM. Nous sommes intervenues, avec ma collègue Maya Graf, présidente alémanique de stop OGM au parlement, afin de s'assurer de la bonne volonté du Conseil fédéral en la matière. Récemment, le Conseil des Etats vient d'accepter la prolongation du moratoire de trois ans. Le Conseil national doit encore confirmer la position. Enfin, nous avons, en Suisse romande, perpétué la campagne en faveur des communes sans OGM. Bref, le champ est labouré, entretenu, et ce travail porte ses fruits, au niveau politique, comme au niveau de l'opinion publique. Il est donc pour moi temps de passer le relais.

Fabien Fivaz a accepté de reprendre la présidence. Fabien est député au Grand Conseil neuchâtelois, biologiste de formation. Il est plein d'enthousiasme et d'idées, convaincu que l'action de Stop OGM est nécessaire, indispensable pour nous assurer un environnement de qualité. A toutes et tous, j'adresse mes chaleureux remerciements pour l'engagement sans faille dont vous avez fait preuve, pour votre soutien et pour la flamme que vous n'avez cessé d'entretenir en vue de nous assurer un avenir meilleur.

MORATOIRE SUISSE

Situation actuelle

Adopté par le peuple et les cantons en 2005, le moratoire «pour des aliments produits sans manipulations génétiques» arrivera à échéance le 27 novembre 2010. En octobre 2009, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E) a proposé à son conseil d'approuver la prolongation de trois ans du moratoire sur l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés (OGM) dans l'agriculture, comme le demandait le Conseil fédéral. Les arguments invoqués sont : 1) qu'il est judicieux de laisser les chercheurs du PNR 59 poursuivre leurs travaux sans pression politique et achever ceux-ci dans les délais (la publication des résultats est prévue pour 2012) ; 2) qu'une prolongation du moratoire permettrait de répondre aux préoccupations des agriculteurs et des consommateurs, tout en protégeant la biodiversité. En décembre 2009, le Conseil des Etats accepte la prolongation par 23 voix contre 14.

En février 2010, c'est au tour de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil National (CSEC-N) d'entrer en matière. Après examen des différents aspects du problème (la coexistence entre les deux types de culture, la mise en danger de la place scientifique suisse, les effets sur l'environnement, la sécurité ou encore le libre choix de la population), elle refuse le renvoi du projet de révision partielle de la loi sur le génie génétique (LGG) au Conseil Fédéral. L'objet passe maintenant au Conseil national qui se prononcera en mars.

Compte rendu du rapport intermédiaire du PNR 59

PAR LUIGI D'ANDREA | **SECRETARE DE STOPOGM**

En décembre 2009 est paru le rapport intermédiaire du PNR59 illustrant l'état des travaux en été 2009. Un compte rendu détaillé sera disponible sur notre site internet fin février. En attendant, voici une brève analyse.

En décembre 2005 le Conseil Fédéral charge le Fonds national suisse (FNS) de réaliser le Programme national de recherche (PNR) intitulé « utilité et risques de la dissémination de plantes génétiquement modifiées (PGM) » avec un crédit cadre de 12 millions de francs. Les objectifs sont de clarifier les aspects liés à la coexistence des cultures de variétés conventionnelles avec la culture de variétés génétiquement modifiées (GM) ainsi que de comprendre à quel point une agriculture avec des PGM serait, dans notre pays, économiquement rentable, écologique ou socialement acceptable, et dans quelle mesure les consommateurs en profiteraient. Il sert de base de décision au Conseil fédéral et au Parlement pour répondre à la question si le moratoire sur l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés dans l'agriculture doit être prolongé ou non.

Le rapport intermédiaire ne présente que très peu de résultats concrets, il est par conséquent d'un faible intérêt. D'une manière générale et sans entrer dans les détails, nous pouvons retenir :

1) cadre legal

La loi sur le génie génétique (LGG), en vigueur depuis le 1er janvier 2004, est insuffisante pour régler la question de la coexistence entre, d'une part, les surfaces agricoles sur lesquelles sont cultivées des plantes génétiquement modifiées et, d'autre part, celles qui sont exploitées sans OGM.

2) acceptation par le public

Le génie génétique est controversé en Suisse : une grande majorité de la population voulant demeurer libre d'acheter des produits génétiquement modifiés ou conventionnels et une grande partie des agriculteurs ne sont pas prêts à utiliser cette technologie.

3) media

L'analyse montre que 58 % des articles analysés étaient plutôt dirigés contre la « biotechnologie verte ». L'argument majeur est économique : les agriculteurs suisses ont plus de chance sur le marché international avec une production sans génie génétique. La peur fondamentale des risques écologiques et des risques au niveau de la santé semblent disparaître du débat public.

4) dissémination expérimentale

- Le blé transgénique pousse visiblement moins bien que prévu. L'origine de la différence n'est pas expliquée ; des ébauches d'explications sont données du type de chez Lapalisse : « ces effets sont probablement d'origine génétique » ou alors du type provisoire sans aucun intérêt.
- Les chercheurs obtiennent des résultats en extérieur différents de ceux obtenus sous serre et défendent de ce fait l'importance des disséminations expérimentales : « le transfert de gènes a déclenché, sous les conditions environnementales naturelles, certains effets secondaires dans trois des sept lignées transgéniques testées, qui n'avaient pas été observés en serre ».

Bien loin de justifier des disséminations, nous considérons que les différences observées montrent qu'il est impossible de déterminer les risques liés à une dissémination d'un organisme transgénique avec les études réalisées en serre. Notre connaissance du génome et de l'interaction des gènes est minime alors que les dégâts causés par la transformation génétique sur ce même génome sont importants. Alors que les effets constatés sont uniquement phénotypiques et peuvent ne pas présenter un grand danger pour la santé ou l'environnement, des modifications de composés moléculaires peuvent avoir lieu et ne pas être perceptibles extérieurement. Les composants et leurs effets sur le milieu étant inconnus, les risques ne sont pas mesurables et doivent de ce fait être considérés comme des inconnues. Il serait de ce fait légitime de faire appel au principe de précaution aussi longtemps qu'aucune caractérisation moléculaire n'est entreprise.

Les considérations préliminaires des chercheurs démontrent une fois de plus le caractère hasardeux de la transformation génétique et met en exergue le manque de caractérisation moléculaire des plantes transformées (les sites d'insertion des transgènes et les dégâts générés à l'ADN par la transformation génétique ne sont pas connus). Elles montrent que le principe d'équivalence en substance (une PGM ne diffère de son homologue conventionnel que par le transgène inséré) qui est utilisé pour déréguler les PGM et accélérer leur autorisation doit être remis en cause.

5) Adaptation des structures aux essais

Les chercheurs insistent sur le fait qu'en l'état actuel de la LGG, il ne sera plus possible de faire des essais en

plein champ car les procédures et les infrastructures à mettre en place sont trop coûteuses. Ils demandent :

a) de diminuer la rigueur du processus d'autorisation

b) « *il est à discuter s'il est sensé que des projets de recherche scientifique puissent être retardés de plusieurs années par des plaintes, et qu'ils deviennent par*

conséquence considérablement plus chers » ... citoyens vous n'aurez bientôt plus rien à dire sur Professeur Tournesol

c) de renforcer la LGG contre les actes de vandalisme

d) la création de sites sûrs... à la charge bien sûr du contribuable qui n'en veut pas !

BRÈVES INTERNATIONALES

UE - Porte tournante entre l'AESA et Syngenta

L'Agence européenne de sécurité sanitaire (AESA) est visée. Suzy Renckens a été à la tête de l'unité OGM de l'AESA entre avril 2003 et mars 2008. Après son départ, elle a été embauchée à un poste clé de lobbyiste pour l'entreprise semencière Syngenta avec une mission claire : approcher et convaincre les autorités, notamment l'Unité OGM de l'AESA, du bienfait des OGM. En soi, ceci peut paraître anecdotique : cette personne peut, en effet, après avoir démissionné de l'AESA, travailler où elle le souhaite. Elle aurait d'ailleurs pu choisir Greenpeace. Cependant, à l'AESA, ce n'est pas si simple : une procédure précise que « *les nouveaux postes des ex-fonctionnaires européens sont soumis à*

approbation jusqu'à deux ans après leur démission ». Or, sur cette embauche, l'AESA a été muette pendant plus d'un an, ne contactant l'intéressée qu'après que l'affaire soit révélée, en décembre dernier.

Il est aussi intéressant de rappeler que l'ensemble des avis rendus par l'AESA sur les plantes transgéniques furent positifs. Certes l'AESA a souvent demandé des précisions aux pétitionnaires, mais elle a, en bout de course, toujours donné son accord. En fait, d'une manière générale, il y a peu de chance que l'AESA énonce un avis négatif. En effet, l'AESA discute constamment avec les pétitionnaires, et ces derniers retirent leur dossier s'ils sentent que l'AESA a un doute. Cela leur évite une mauvaise publicité.

UE - 400% de contamination en plus par des PGM en 2009 : le lin GM fait exploser les compteurs

Selon les Systèmes d'Alerte Rapide des chaînes alimentaires (animales et humaines) (1), en 2009, l'Union européenne a connu plusieurs cas de contamination par des PGM : 90 cas de contamination par le lin FP967, 16 par du riz Bt63, 13 par du maïs 88017, neuf par du maïs Mir604, trois par un mélange de maïs Mir604 et Mon88017. Dans les cas suivants, l'évènement transgénique n'a pu être identifié : quatre contaminations par du lin, deux par du riz Bt, deux par du maïs, trois par de la papaye, trois par du soja et un par de la lécithine de soja. Au total, l'Union européenne a recensé 146 cas de contamination sur 2009.

En 2008, 35 cas de contamination avaient été recensés, soit une augmentation de plus de 400% sur un an (le lin à lui seul est cependant responsable de 340% de cette augmentation).

Concernant les sources géographiques hors Europe de ces contaminations, le Canada, du fait de la contamination par le lin, est largement en tête avec 56 cas. Viennent ensuite la Chine et les Etats-Unis avec respectivement 20 et 21 cas de contamination, puis la Colombie (six cas), l'Ukraine (deux cas) et le Brésil, la Thaïlande, la Russie et Israël avec un cas chacun. Concernant les pays européens, tous les pays cités le

sont dans le cas d'une contamination par du lin FP967. Seul un cas en Allemagne a concerné un maïs Mon88017. Globalement, 16 cas de contamination ont été déclarés comme provenant d'Allemagne, six des Pays-Bas, cinq de Belgique, trois d'Autriche, trois de France, un de Suisse et un du Royaume-Uni.

Il est intéressant de noter que deux des plantes contaminantes, le maïs Mir604 et le maïs 88017 (25 cas de contamination à elles deux) ont été autorisées à l'importation commerciale en Europe fin 2009 justement.

1, <https://webgate.ec.europa.eu/rasff-window/portal/>

ALLEMAGNE - Premier étiquetage « sans OGM » pour de la volaille

Après le lait « ohne gentechnik » (« sans génie génétique »), de la volaille est produite en Allemagne sous la même étiquette. Gebrüder Stolle, deuxième producteur allemand de volaille (20% des parts de marché) développe ses propres circuits d'alimentation animale (en provenance du Brésil pour le soja non OGM), fournit les poussins, et s'occupe de l'abattage. Dans cette filière d'intégration, sur une production de 450 000 poulets par jour, 100 000 sont désormais étiquetés.

Depuis 2008, les allemands ont mis en place un étiquetage volontaire « sans OGM » pour les produits issus d'animaux, tels que le lait, les œufs ou la viande. De telles productions peuvent être ainsi étiquetées si les animaux ont été nourris avec des aliments non étiquetés ou non tracés OGM (moins de 0,9% dans les aliments), pendant la dernière période de la vie de l'animal (quatre mois pour les porcs, dix semaines pour les volailles à viande et six semaines pour les volailles à œufs).

La fondation GATES = MONSANTO

Sam Dryden, l'ancien directeur d'Union Carbide (responsable du désastre de Bhopal) et haut-placé de Monsanto, est le nouveau directeur du département «agriculture et développement» de la Fondation Bill & Melinda Gates qui prône la révolution verte en Afrique. Dryden possède des liens étroits avec la Banque mondiale, la Fondation Rockefeller, la firme agrochimique Celgro et la firme biotech Emergent Genetics.

Etats-Unis : L' USDA ne publie pas un rapport montrant les effets négatifs du Roundup

L'équipe du Professeur Kremer de l'Université du Missouri et du ministère états-unien de l'agriculture (USDA) a publié en octobre 2009 un article sur les effets du glyphosate sur les microorganismes présents dans la rhizosphère (1). Les chercheurs, sur la base d'études publiées ainsi que sur des données d'essais en champs conduits avec du maïs et du soja RR (Round Up Ready) dans le Missouri de 1997 à 2007, se sont intéressés aux effets du glyphosate sur les populations de champignon *Fusarium* autour des racines des plantes et dans les sols ainsi que sur d'autres bactéries du sol. Selon leurs résultats, les populations de *Fusarium* augmentent significativement après application de glyphosate. Ainsi, les racines de soja et maïs RR étaient « fortement » colonisées par le champignon en comparaison des plantes GM non traitées au glyphosate. Les chercheurs avancent comme explication que le glyphosate rejeté par les racines des plantes pourrait servir de nutriment aux champignons et stimuler leur propagation. D'autres effets liés au glyphosate ont été observés : diminution de la quantité de manganèse dans le sol et donc moindre disponibilité pour les plantes ; réduction des nodosités chez les plantes (lieu d'échan-

ges racinaires entre la plante, apportant des produits carbonés, et des bactéries fournisseuses de composés azotés) ; réduction des interactions entre bactérie et champignons. Ce phénomène pourrait s'expliquer par exemple par une baisse de la population bactérienne tout simplement. L'hypothèse sera certainement vérifiée par les chercheurs.

Ce travail scientifique a été publié dans la revue scientifique *European Journal of agronomy*. Le ministère états-unien de l'Agriculture n'a, de son côté, pas jugé utile de divulguer ces résultats. Après avoir essayé plusieurs fois, sans succès, d'obtenir un communiqué de presse du ministère, le Dr. Kremer explique ainsi les réticences du ministère à cette publication : « si les agriculteurs utilisent la technologie du Round Up, l'USDA ne veut pas publier d'informations négatives sur celle-ci », affirme-t-il (2).

1, « *Glyphosate and glyphosate-resistant crop interactions with rhizosphere microorganisms* », Kremer RJ et al., *European Journal of Agronomy*, vol. 31, Issue 3, octobre 2009, pp. 153-161

2, http://www.non-gmoreport.com/articles/jan10/scientists_find_negative_impacts_of_GM_crops.php

Site Internet

Notre site internet est en restructuration. Nous désirons améliorer la navigation, l'accès à l'information et créer un blog qui présentera les dernières nouvelles sur la thématique OGM. Le site sera opérationnel fin mars.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE STOPOGM ET CONFÉRENCE

Mardi 13 avril 2010

CENTRE DE LOISIRS DU CAZARD, RUE PRÉ-DU-MARCHÉ 15, 1004 LAUSANNE

À 19H00 PARTIE STATUTAIRE

À 20H30 CONFÉRENCE PUBLIQUE DONNÉE PAR JEAN-PIERRE BERLAN :

Analyse du discours scientifique, OGM et brevetage du vivant.

Afin de faciliter l'organisation merci d'annoncer votre présence par email : infos@stopogm.ch / tel ou courrier (voir en bas de page). MERCI !!!

Impressum

StopOGM Coordination romande sur le génie génétique, CCP 17-460200-1, www.stopogm.ch

Présidente : Géraldine Savary, Av. de France 21, 1004 Lausanne, Tél. 021 625 67 01;

Secrétaire : Luigi D'Andrea, l.dandrea@stopogm.ch, Tel 077 400 70 43, Rue des Bocages 9, 2800 Delémont

Mise en page : Luigi D'Andrea; Impression : Imprimerie jurassienne, Delémont